



LE PRÉSIDENT

**Objet** : Assemblée générale le 6 avril 2022

Paris, le 11 mars 2022

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale de la Fédération des Parcs naturels régionaux qui se tiendra :

**Le mercredi 6 avril 2022**  
**Siège de ENEDIS**  
**Tour blanche – 34 place des Corolles – métro : La Défense**  
**12h30 à 17h30**

Vous êtes cordialement invités à 11h00 à une visite guidée de l'exposition photographique qui se tient actuellement sur les grilles du Sénat, et ensuite à rejoindre le lieu de l'Assemblée générale où vous attendra un buffet.

**La convocation et l'ordre du jour vous sont envoyés par voie électronique.**

Je vous remercie de vous inscrire en cliquant sur le lien électronique suivant : <https://www.parc-naturels-regionaux.fr/la-federation/assemblee-general-6-avril-2022>

Vous pourrez ainsi télécharger les documents et constituer votre dossier. Les documents de séance seront téléchargeables prochainement sur la même interface.

L'assemblée générale se déroulera en présentiel dans le respect des règles sanitaires. Seuls les présents pourront voter. Les membres présents pourront disposer de pouvoirs (3 maximum).

Nous offrirons une possibilité de suivre l'Assemblée générale par visio conférence mais sans possibilité de vote à distance.

Vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Michaël WEBER  
Président